

Comment sont gérés les sorties et événements payants

Ce peut être le cas pour :

- Une soirée à thème avec un conférencier;
- Un séjour en refuge;
- Etc...

Les inscriptions se font via les « Inscriptions aux sorties » du site cafslv.com. Le module de gestion des sorties prend en charge le paiement par HelloAsso. HelloAsso étant une plateforme dédiée au financement participatif du monde associatif.

Les paiements sont bornés dans le temps. Il y a une date d'ouverture et de clôture des paiements, ainsi qu'une date limite de désistement.

Lors de votre inscription à une sortie ou un événement (payant), il vous sera demandé (dans le créneau de paiement) le règlement d'un acompte et/ou du solde.

La transaction se fait par carte bancaire via une connexion sécurisée.

Le principe étant que votre inscription ne sera effective qu'au règlement de l'acompte et/ou du solde.

En cas de désistement avant la date limite, le remboursement sera effectué automatiquement par virement sur le compte de paiement.

Important : HelloAsso n'impose pas de contribution financière. Une proposition est faite lors de l'inscription en ligne. Il est tout à fait possible de ne pas l'accepter et de ramener le montant proposé à 0€.

Une fois la clôture des inscriptions passée, le montant total des inscriptions est alors viré sur le compte du club et c'est le club qui procède au règlement de l'événement.